LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 juin 2014
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

DECIDENT

Article 1 : Il est créé, pour une durée de 4 ans, une Unité Mixte de Service intitulée :
« Institut Biomédical de Bicêtre »

Article 2 : Cette Unité est référencée pour l'Inserm : US 032

Article 3 : L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Hôpital de Bicêtre
Bâtiment Inserm Grégory Pincus
80 rue du Général Leclerc
94276 LE KREMLIN BICETRE

Article 4 : L'Unité est administrativement rattachée, pour l'Inserm, à la délégation régionale de Paris XI.

Article 5 : Madame Evelyne FERRARY est nommée directrice de l'Unité pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Article 6 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2015.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
I.N.S.E.R.M.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

Professeur Jacques BITTOUN
Président de l'Université Paris-Sud

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56